

Nous refusons le renvoi injuste de la famille Andachi Caiza

**Madame la Conseillère fédérale,
Monsieur le Conseiller d'Etat,**

Lausanne, novembre 2010. Après 10 ans de vie en Suisse et d'interminables procédures juridiques et administratives, la famille Andachi Caiza a reçu un avis d'expulsion du territoire suisse. Nous vous demandons de revoir votre décision. La famille Andachi Caiza est une famille lausannoise presque comme les autres. **Monsieur et Madame travaillent depuis 10 ans chez nous, ils paient leurs impôts, cotisent pour l'AVS et le 2^{ème} pilier. Ils parlent le français,** vivent en appartement, leur adresse est connue des autorités. Ils sont honnêtes, ils n'ont jamais eu de problèmes avec la justice ou la police. Ils sont intégrés et appréciés de tous. Leur seul point faible? Ils sont sans titre de séjour.

Leur fille aînée Andreina (16 ans) finira sa scolarité obligatoire l'été prochain. Son pays c'est la Suisse. Leurs deux autres filles, Geovana (5 ans) et Charlotte (4 ans) sont nées à Lausanne, elles fréquentent la garderie municipale des Bergières depuis leur plus jeune âge (papa et maman travaillent), elles invitent leurs copines à la maison. **En 2006 déjà, le Canton de Vaud a préavisé favorablement la régularisation de la famille,** mais l'Office fédéral des migrations n'a pas voulu entrer en matière (alors qu'il l'a fait pour d'autres familles). Le Canton de Vaud doit maintenant organiser le renvoi de la famille.

Née prématurément à 26 semaines, **Geovana a des problèmes de santé.** Le département médico-chirurgical du CHUV atteste d'ailleurs que les séquelles de Geovana nécessitent sa prise en charge spécialisée. **Le renvoi de Geovana et de sa famille ne nous semble pas possible, ni exigible, ni raisonnable.**

Nous nous adressons ainsi à vous,

Madame Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale, cheffe du Département fédéral de justice et police, et vous demandons d'accorder à la famille Andachi Caiza un permis B pour des raisons humanitaires,

Monsieur Philippe Leuba, chef du département vaudois de l'intérieur, et vous demandons de ne pas organiser le retour de la famille et de préavisé positivement, comme en 2006, sa régularisation.

	NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Merci de retourner rapidement cette pétition à : Famille Andachi Caiza, avenue du Grey 43, 1018 Lausanne

Vous pouvez aussi écrire un courrier personnalisé à :

- Madame la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, département fédéral de justice et police, Palais fédéral ouest, 3003 Berne
- Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, département de l'intérieur, Château cantonal, 1014 Lausanne

Copie : Famille Andachi Caiza, avenue du Grey 43, 1018 Lausanne (tél. 079 298 18 03)